

#9

BEYNOST

INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

OCTOBRE 2019 | TRIMESTRIEL

LE DOSSIER

Le CPINI
de Beynost
Une équipe
performante
Un vrai service
de proximité

LES NOUVELLES

Au sujet
des gens
du voyage

Un cinéma
sur la
Côtière



CONTACT

Place de la mairie

01700 BEYNOST

Tél. : 04 78 55 83 40

Fax : 04 72 25 89 66

Courriel : accueil@ville-beynost.fr

www.beynost.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

○ Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h à 12h et 14h à 17h

○ Mercredi : 9h à 17h

○ Vendredi :

fermeture à 16h30 les semaines impaires



BEYNOST INFO, magazine d'information trimestriel de la commune de Beynost (Ain).
Directeur de publication : C. Terrier.
Responsable du trimestriel : A. Maciocia.
Rédaction : CPINI, S. Mancini, J. Aubernon,
Mise en page : Emmanuelle Gaimé (NTTS).
Conception maquette : Résonance Publique.
Relecture : J. Aubernon, A. Maciocia.
Photographies : N. Chabert, A. Maciocia, AdobeStock.
Impression : Delta, Chassieu. Papier 100% recyclé, imprimeur imprim'vert.



Édito



Il me semble très difficile, voire impossible, d'imaginer ce que peuvent vivre les pompiers...

Discipline et engagement bien sûr mais aussi disponibilité et persévérance...

Partir à tout moment, de jour comme de nuit, en mission pour nous tous...

Braver la peur, les peurs...

Faire face à des situations difficiles, douloureuses, terribles avec sang froid et rigueur sans jamais se laisser aller à baisser les bras...

Accepter de croiser la mort, d'être impuissant malgré l'acharnement déployé pour porter secours, pour garder en vie...

Donner sa vie pour sauver celle des autres.

Nous sommes si fiers et si respectueux de ce que vous nous offrez.

Votre temps bien sûr mais aussi votre courage. Incroyable courage !

Il n'y a pas de mots pour vous remercier Mesdames et Messieurs les Pompiers.

Vous êtes toujours là pour nous alors soyons, nous aussi, capables d'être toujours là pour vous...



Caroline TERRIER,
Maire de Beynost

LES NOUVELLES



AU SUJET DES GENS DU VOYAGE

La loi du 5 juillet 2000 modifiée le 7 novembre 2018 (n° 2018-957) permet maintenant aux collectivités territoriales qui voient s'installer illégalement sur leur territoire des caravanes de gens du voyage de demander au préfet de procéder, après mise en demeure, à l'évacuation forcée des résidences mobiles. Il s'agit d'une procédure d'exception, ouverte sans passer par le juge mais qui est strictement encadrée en vue de respecter les libertés publiques et les droits des intéressés.

La demande, écrite, peut être formulée par le propriétaire du terrain (qui peut être une collectivité), le titulaire de droits réels (en clair, un exploitant ou un gestionnaire), ou le Maire (pour les terrains de la commune mais aussi en lieu et place d'un particulier). Elle doit être adressée au cabinet de Monsieur le Préfet de l'Ain.

Parmi les conditions imposées pour la mise en œuvre de cette procédure, la présence sur la commune d'un lieu d'accueil des gens du voyage est obligatoire. C'est le cas à Beynost avec l'aire permanente de 24 caravanes. La commune peut donc, si nécessaire, demander au Préfet l'intervention des forces de l'ordre.

Cette situation s'est produite en septembre dernier où une communauté d'une vingtaine de caravanes s'est installée sans autorisation sur un terrain privé.

Après l'application des procédures et les dépôts de plaintes, quatre jours après leur installation illicite, les gens du voyage avaient quitté le territoire de la commune.





Qu'on se le dise !

LE PPMS : DISPOSITIF ATTENTAT/INTRUSION

La sécurité des enfants à l'école des Sources, au Pôle Petite Enfance (PPE) et dans les locaux du périscolaire (GABI) est une priorité de la commune. Dans le cadre du plan Vigipirate, les clôtures des bâtiments ont été renforcées et les accès extérieurs fermés et contrôlés.



Pour cette rentrée scolaire, le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) est mis en place.

Des boîtiers d'alarme spécifiques sont installés sur l'ensemble des sites en deux secteurs distincts : l'école et GABI et le PPE.

En cas de problème, il suffit de frapper l'un des boîtiers et une alarme se déclenche. Un cahier des consignes et des procédures a été établi. Les personnels du site concerné estiment la situation et décident de confiner et d'évacuer les enfants. Ce dispositif peut permettre ainsi une réaction immédiate. (Article L 741-1 du code de la sécurité intérieure et circulaire n 2015-205 du 25/11/2015).



DÉCISIONS

○ CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2019

- Convention de partenariat avec le Département pour le fonctionnement de la bibliothèque communale
- Nouvelle dénomination de l'impasse du collège : Allée des Pourquoi
- Acquisition par la commune de l'ancienne propriété Herbodeau, secteur des Pinachères
- Acquisition par la commune de l'ancienne propriété Perrier, secteur des Pinachères
- Acquisition par la commune de l'ancienne propriété Latour, section des Bottes
- Convention LPO (Ligue Protection des Oiseaux)
- Construction salle sportive – corrections des lots 8 et 11 demandées par la Préfecture
- Dossier France Air : exploitation d'un entrepôt logistique à Beynost
- Révision générale du PLU : bilan de concertation et arrêt du projet

○ CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2019

- Aide financière du département pour la villa Monderoux – plan de financement du projet pour la dotation 2019-2020
- Mise à jour du règlement de fonctionnement de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- CSUI – convention entre la CCMP, les communes membres et leur PM pour la mise à disposition des agents communautaires afin de visionner les images de la vidéo-protection
- Composition du conseil communautaire de la CCMP
- Groupement de commande «voirie et signalétique horizontale»
- Jury d'assises : constitution du jury pour l'année 2020

○ CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019

- Participation classe citoyenne à Paris en décembre 2019
- Demande de subvention au titre du dispositif régional d'aides aux communes pour la rénovation de l'aile nord de la villa Monderoux

- Restauration de l'ancienne église St-Julien : demande de DSIL 2019 (*Dotation de Soutien à l'Investissement Local*)
- Travaux de réaménagement de la mairie : demande de DSIL 2019 (*Dotation de Soutien à l'Investissement Local*)
- Pôle de loisirs pour adolescents : avenant au marché
- Construction d'une salle sportive : avenant au marché

○ CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2019

- Proposition d'un contrat d'apprentissage pour le service espaces verts de la commune
- Décision modificative n°1 augmentation de crédit à l'opération 262, foncier, en investissement, pour l'acquisition d'un tènement bâti
- Décision d'acquérir un bien soumis au droit de préemption urbain, situé 1529 route de Genève à Beynost
- Avis de la commune sur le projet de PLH arrêté par conseil communautaire



L'INTERCO ET BEYNOST

UN CINÉMA SUR LA CÔTIÈRE



Le projet est devenu réalité ! La CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique) a donné, le 30 juillet dernier, un avis favorable à l'implantation d'un multiplexe de 5 salles sur le territoire de la CCMP.

Il est situé sur le forum des sports à Saint-Maurice-de-Beynost, en bordure du chemin des Batterses à la limite ouest de Beynost.



CLAP ! ÇA TOURNE !

Nous sommes projetés en 2023. Le forum est maintenant une zone de loisirs multi-activités. Un parc est aménagé autour de différents équipements.

Le cinéma accueille ses premiers spectateurs. Des consommateurs sont attablés à la terrasse du restaurant brasserie. Des cyclistes roulent sur la voie verte qui traverse le forum en direction de Beynost. Sur les chemins piétonniers qui serpentent dans cet écrin de verdure, on rejoint la piscine, l'entraînement de foot ou le cinéma qui présente sa première programmation. L'espace est paisible.



CLAP ! PLAN SERRÉ SUR LE CINÉMA

Toujours projetés en 2023, le grand hall de 300 mètres carrés vous accueille. 5 salles, 812 fauteuils club vous tendent les bras. La programmation est multigénérationnelle. 350 films seront diffusés cette année : 60 % «grand public», 40 % «art et essai» (VO/VF). Pour l'ouverture, le billet moyen est à 6,30€. Bientôt, une programmation scolaire va être proposée aux différents établissements. Le cinéma de la Côte vient d'être labellisé «jeune public».



CLAP ! ZOOM ARRIÈRE

Octobre 2019 – La CCMP se prépare à lancer les études détaillées pour la réalisation de cet équipement cinématographique attendu sur notre territoire. Budget : 8,35 M€ pour l'équipement avec le restaurant, 2,5M€ pour l'aménagement paysager du forum.

LE POINT DE VUE DE LA MINORITÉ

En cette période préélectorale pour les prochaines élections municipales, le groupe Beynost un projet partagé ne souhaite pas faire valoir son droit d'expression.

Contact : beynostprojetpartage@gmail.com



LE CPINI DE BEYNOST

UNE ÉQUIPE PERFORMANTE

UN VRAI SERVICE DE PROXIMITÉ

En liaison avec le SDIS de l'Ain,
le CPINI** de Beynost assure près de
200 interventions par an.*

*Les 15 sapeurs-pompiers volontaires,
femmes et hommes, qui le constituent,
sont régulièrement formés pour une
réelle efficacité du service.*

*La commune fournit les moyens
de cette efficacité en finançant les
locaux, les véhicules et les équipements
nécessaires. La commune participe
également au financement du SDIS,
structure organisatrice des secours
sur le département, dont le CPINI
de Beynost est l'un des maillons
importants.*

* SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

** CPINI : Centre de Première Intervention Non Intégré



VOUS AVEZ DIT “SAPEUR-POMPIER” ?

○ HISTORIQUE

Au Moyen Âge, les constructions sont impérativement en bois. Pour limiter la propagation des feux, une seule solution possible : «saper» à la hache les fondations des bâtiments voisins pour isoler l'incendie. Les hommes qui effectuent ce travail sont appelés «sapeurs».

- au début du XVII^e siècle apparaît la pompe à bras ; son fonctionnement et son entretien sont assurés par des gardes pompe, communément nommés «pompiers»
- le 18 septembre 1811, Napoléon 1^{er} crée la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Le nom est officialisé.



RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

248 000

SAPEURS-POMPIERS dont

- 195 000** VOLONTAIRES (SPV),
- 40 500** PROFESSIONNELS (SPP)
- 12 500** MILITAIRES (POMPIERS DE PARIS & MARINS POMPIERS DE MARSEILLE)

28 800

JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP) et cadets

11 200

PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS (PATS) sont employés par les SDIS

4 651 500

INTERVENTIONS (année 2017)

3 758 300

VICTIMES prises en charge sur le territoire national



pour



1 SDIS PAR DÉPARTEMENT

6415

CARSERNES, dont :

327

Centre de Secours Principal (GSP)

2715

Centre d'Incendie et de Secours (CS ou CIS)

2216

Centre de Première Intervention (CPI)

1157

Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI) dont **Beynost** (financé majoritairement par la commune)



2

GRADES

HOMMES DU RANG

SAPEUR



1^{ère} classe



Caporal



Caporal chef

SOUS OFFICIERS



Sergent



Sergent chef



Adjudant



Adjudant chef

OFFICIERS



Lieutenant



Capitaine



Commandant



Lt-Colonel



Colonel

LES SAPEURS-POMPIERS ET LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le système de secours d'urgence français relève de la politique publique de sécurité civile pour :

- la prévention des risques de tout nature,
- l'information et l'alerte des populations,
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes.

C'est une compétence partagée État/collectivités locales.

Les missions de secours d'urgence sont principalement assurées par les sapeurs-pompiers regroupés au sein d'établissements publics départementaux : les Service Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS).

DÉFINITIONS

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

CIS : Centre d'Incendie et de Secours

CSP : Centre de Secours Principal

CS : Centre de Secours

CPI : Centre de Première Intervention

CPINI : Centre de Première Intervention Non Intégré

CASDIS : Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours

CODIS : Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours

CTA : Centre de Traitement de l'Alerte

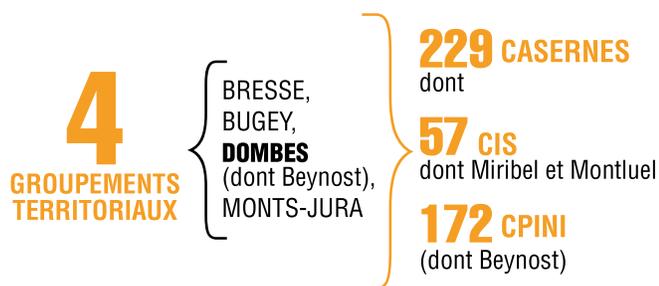
1 Casques actuels et anciens

2 Pompiers du CPINI de Beynost

LE SDIS DE L'AIN

Dirigé par un officier supérieur de sapeurs, le Colonel hors classe Hugues DEREGNEUCOURT, le SDIS est placé sous la double autorité du Préfet et du président du CASDIS. Son centre opérationnel (CODIS) veille 24h/24 et coordonne les différentes interventions, dont celles du CPINI de Beynost.

QUELQUES CHIFFRES



FINANCEMENT



CENTRE DE TRAITEMENT DE L'ALERTE (CTA) DU DÉPARTEMENT

Le CTA des sapeurs-pompiers et le SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) sont sur le même plateau technique à Bourg-en-Bresse.

La salle du CTA a pour missions :

- la réception des appels provenant de tout le département (110 000 appels/an),
- la transmission des alertes sur les centres d'interventions (24 000 interventions environ /an),
- le suivi et la gestion des opérations quotidiennes.

Le CTA est chargé, en cas d'événement particulier, d'envoyer des renforts et de coordonner l'action des secours sur l'ensemble du département.

Toutes les photos sont issues de manœuvres faites par les pompiers du CPINI de Beynost

1 2 Secours à la personne 3 Pompiers du CPINI de Beynost



LE CPINI DE BEYNOST

○ UN PEU D'HISTOIRE

Constitué sous la 3^e République, le corps des sapeurs-pompiers de Beynost ne dispose à cette époque, pour combattre le feu, que de la pompe à bras et de l'eau des fontaines. L'équipement individuel se limite à un casque (modèle proche de celui des dragons) et un grand tablier en peau de mouton tannée (basane) que le sapeur enfle sur son uniforme.

À la fin des années soixante, les sapeurs-pompiers – qui sont majoritairement des «gars du bâtiment» – décident de construire une «caserne» avenue du Mont.

○ DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS AU CPINI

Les lois du 3 mai 1996 et du 27 février 2002 (relatives à la démocratie de proximité) confient au seul SDIS l'organisation et la gestion des moyens de secours. Toutefois, elles permettent aux communes de garder la gestion de leur centre de première intervention. **C'est le choix fait par la municipalité** de l'époque.

Pour répondre aux besoins du service et à l'évolution des moyens, de nouveaux bâtiments sont construits derrière la mairie. Le nouveau CPINI de Beynost est inauguré le 8 juillet 2006.

Aujourd'hui, la municipalité soutient toujours son CPINI, constitué de 15 sapeurs-pompiers volontaires, en lui apportant les moyens d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, son service au plus près des habitants.

○ FINANCEMENT

BUDGET 2019

- Fonctionnement du centre	31 000 €
- Primes de vacances (pompiers en intervention)	11 000 €

Les formations et la gestion administrative du personnel, sont gérées et financées par le SDIS. Les tenues, le matériel incendie et les divers matériels achetés par la commune, font l'objet d'un remboursement partiel par le SDIS en fin d'année.



○ MISSIONS

Secourir et sécuriser les personnes et les biens.

○ INTERVENTIONS

18 OU 112

Le centre de traitement d'alerte du SDIS à Bourg-en-Bresse gère l'ensemble des appels et déclenche l'intervention du CPINI de Beynost.

LE BIP

200 sorties par an, en moyenne, sont assurées pour des feux de toutes natures (bâtiments, cheminées, véhicules, broussailles,...), des accidents de la circulation, des secours à la personne, des inondations et d'autres interventions comme les nids de guêpes, d'abeilles ou de frelons.

GARDES 24/24 – 7/7

Le CPINI assure en permanence la continuité du service.

4 sapeurs-pompiers assurent la garde du vendredi 19h au lundi 7h, et chaque nuit de la semaine de 19h à 7h.

Les jours de semaine, de 7h à 19h, ce sont les personnels disponibles qui répondent à l'appel.

À noter : 3 sapeurs-pompiers du CPINI sont employés communaux, donc plus facilement mobilisables la journée en cas d'urgence.

○ ENTRETIEN DU CENTRE ET DU MATÉRIEL

TOUJOURS OPÉRATIONNEL

L'équipe de garde a en charge le nettoyage des locaux, la vérification, la propreté et le bon fonctionnement des véhicules et de tout le matériel d'intervention.



○ FORMATIONS

TOUJOURS AU «TOP»

Une formation continue est dispensée à chaque sapeur-pompier par le SDIS de l'Ain. Dans le cadre de la formation de maintien des acquis, le thème de chaque formation mensuelle (12 par an) est imposé par le SDIS. Par exemple, les manœuvres incendie, sauvetage, opérations diverses, secourisme... Une fois par an un recyclage secourisme obligatoire est dispensé par un moniteur national de secourisme. De plus, pour préparer les changements de grade, le sapeur-pompier suit un module de formation spécifique.

Le CPINI de Beynost travaille en coordination avec la police municipale de Beynost et la gendarmerie

○ MANIFESTATIONS

Le CPINI sécurise certains événements extérieurs organisés sur la commune : feu d'artifice du 13 juillet, carnaval, trail de la Côtière,...

○ COMMÉMORATIONS

Un détachement de sapeurs-pompiers est toujours présent pour les cérémonies officielles du 8 Mai et du 11 Novembre.



○ INFORMATIONS SÉCURITÉ

Il est important de connaître les gestes de premiers secours, la bonne utilisation d'un extincteur et d'un défibrillateur. Le chef de centre, assisté d'un sous-officier ou d'un sapeur-pompier, intervient régulièrement dans les classes de l'école des Sources auprès des élèves, des enseignants et du personnel, mais également dans le cadre du périscolaire, au pôle petite enfance et auprès des associations.



○ SAINTE-BARBE

Protectrice de tous les métiers en lien avec la foudre et le feu, c'est tout naturellement que sainte Barbe est la patronne des sapeurs-pompiers.



Le 4 décembre (jour de la sainte Barbara...) le CIS de Miribel et les CPINI de Beynost, Neyron et Saint-Maurice-de-Beynost se retrouvent dans une des communes pour célébrer comme il se doit leur patronne.

Cette année, la cérémonie de la Sainte-Barbe se déroulera le samedi 30 novembre à 11h30 au Mas de Roux à Beynost.



Toutes les photos sont issues de manœuvres faites par les pompiers du CPINI de Beynost

- 1 2 3 8 Incendie
- 4 7 Sauvetage par l'extérieur d'un bâtiment
- 5 Cérémonie du 11 Novembre
- 6 Secours à la personne

LE DOSSIER



Thierry SAUVE

Lieutenant - Chef de corps

Date d'incorporation :

1^{er} janvier 1986

*médaille d'argent du mérite de l'Union
Départementale des Sapeurs-pompiers de
l'Ain*



Ernest RAMOS

Adjudant-Chef

Date d'incorporation :

1^{er} janvier 1984

médaille d'or 30 ans de service



Frédéric DARQUE

Adjudant-Chef

Date d'incorporation :

27 novembre 1994

médaille argent 20 ans de service



Olivier PEJOT

Sergent

Date d'incorporation :

1^{er} avril 2010

médaille de bronze 10 ans de service



Nicolas SANIEZ

Sapeur 1^{ère} classe

Date d'incorporation :

1^{er} mars 2018



Loïc SOULIER

Sapeur 1^{ère} classe

Date d'incorporation :

1^{er} mars 2018



Clotilde DUMAS

Sapeur

Date d'incorporation :

1^{er} mai 2010

médaille de bronze 10 ans de service

CE QU'ILS EN DISENT...

Thierry SAUVE, chef de corps

"Depuis petit, je rêvais d'être sapeur-pompier. Arrivé à Beynost à l'âge de 15 ans j'ai intégré le centre de première intervention à 18 ans pour ne plus en partir. J'ai passé tous les grades pour en devenir, depuis 1999, le chef de corps. Pour moi, le dévouement de ces femmes et hommes est remarquable. Les valeurs des sapeurs-pompiers sont essentielles ; nous sommes au service de la population de notre belle commune de Beynost.

Je suis très fier des sapeurs-pompiers de Beynost, une équipe soudée, dynamique et très professionnelle dans les missions qui nous sont confiées. Depuis quelques années, les missions deviennent de plus en plus compliquées. Nous devons faire face

de mieux que nous pouvons. Mais, en ce qui me concerne, mon rêve est devenu réalité. Comme quoi, il faut toujours croire en ses rêves."

Ernest RAMOS, adjudant-chef

"Après mon service militaire, j'ai retrouvé chez les pompiers, cette volonté de servir et d'aider autrui, le civisme ainsi que le respect. Depuis 35 ans de carrière, j'ai vu l'évolution du métier, du matériel, des techniques et des hommes. J'ai côtoyé les drames de la vie, mais aussi les joies et les bons moments, les difficultés de concilier vie privée et vie au sein de cette communauté et merci mon épouse de me suivre depuis toutes ces années dans cette aventure. Comme toutes les bonnes choses ont une fin, un jour la

retraite viendra et ce sera le moment de tirer sa révérence. Mais la relève est assurée au centre de première intervention de Beynost."

Frédéric DARQUE, adjudant-chef

"Je pense que l'entraide est une chose importante."

Olivier PEJOT, sergent

"Rêve de gosse ! Depuis tout petit, je voulais être pompier. Maintenant, cela reste une vie dans ma vie, besoin d'aider son prochain."

Rémi MONDOLONI, caporal-chef

"J'ai voulu devenir sapeur-pompier pour rendre service à la population et participer à la vie de la commune. De plus, je réalise aussi un rêve d'enfant."



Rémi MONDOLINI

Caporal-Chef

Date d'incorporation :
1^{er} janvier 2009

médaille de bronze 10 ans de service



Cédric DAVID

Caporal

Date d'incorporation :
1^{er} janvier 2010



Kévin FERLUT

Sapeur 1^{ère} classe

Date d'incorporation :
1^{er} février 2014



Julien REBOUL

Sapeur 1^{ère} classe

Date d'incorporation :
1^{er} mars 2018



Thibault FAURE

Sapeur

Date d'incorporation :
1^{er} décembre 2015



Pierre André RAKETAMANGA

Sapeur

Date d'incorporation :
1^{er} avril 2019



Alexis THOMAS

Sapeur

Date d'incorporation :
1^{er} avril 2019



Thibault BABEAU

Sapeur

Date d'incorporation :
1^{er} juillet 2019

Cédric DAVID, caporal

“Dès mon plus jeune âge, ma passion se tournait déjà vers les sapeurs-pompiers, je jouais des heures avec leurs camions. Le rouge, la sirène, l'échelle me fascinaient.

Le rouge, la sirène, l'échelle me fascinaient.

Puis en grandissant, je me suis intéressé davantage à leurs actions, telles que les incendies, les accidents de la route, le secours aux victimes en lisant des revues, des articles de journaux. Je voulais moi aussi être au service des personnes en détresse, intervenir en urgence sur les lieux critiques, dangereux pour la population.

C'est pourquoi, je me suis présenté au CPINI de Beynost vers l'âge de 17 ans où j'ai pu apprendre les différentes missions avec professionnalisme, afin d'être nommé «sapeur-pompier volontaire». À ce jour, je

ne regrette absolument pas mon choix. Je suis toujours motivé, prêt à porter secours et protéger notre environnement pour le bien-être de tous.”

Kévin FERLUT, sapeur 1^{ère} classe

“Je suis devenu pompier pour rendre service, pour dépasser mes limites, pour avoir le sentiment d'être utile, pour la fierté d'être sapeur-pompier.”

Julien REBOUL, sapeur 1^{ère} classe

“J'ai eu envie de devenir sapeur-pompier à Beynost, pour différentes raisons :

*- l'attrance du port et du prestige de l'uniforme.
- puis, j'ai emménagé à Beynost dans la maison familiale et j'ai eu envie de rendre*

*service, me rendre utile et m'intégrer dans mon village natal
- et enfin, l'adrénaline qui monte lorsque le bip retentit et que l'on doit partir en intervention et ce qui nous attend. Sans oublier la cohésion et l'esprit d'équipe.”*

Nicolas SANIEZ, sapeur 1^{ère} classe

“J'ai décidé d'intégrer le centre de première intervention de Beynost en mars 2018 pour secourir et protéger les citoyens de ma commune. De plus, j'ai toujours été passionné par les camions rouges depuis tout petit. Pour moi, porter la tenue du soldat du feu est une fierté.”

.../...

CE QU'ILS EN DISENT... (SUITE)

Loïc SOULIER, sapeur 1^{ère} classe

“Je suis devenu sapeur-pompier tardivement (à l'âge de 31 ans). Je voulais me surpasser et me donner de nouveaux défis. Intégrer la prestigieuse famille des sapeurs-pompiers est une réelle remise en question de soi-même : réapprendre de nouvelles compétences, découvrir la vie en caserne, avoir de grandes responsabilités et surtout apprendre à gérer ses émotions dans certaines missions face à l'adrénaline que procure le départ en intervention. J'avais aussi l'envie de venir en aide aux gens, de me sentir utile pour les personnes en difficultés, des «bobos» des plus petits aux détresses des plus grands en passant par la solitude des plus anciens... Je suis très fier de porter assistance à toutes ces personnes. Je porte avec fierté ce bel uniforme et donne mon maximum pour continuer de véhiculer l'image des soldats du feu.”



Clotilde DUMAS, sapeur

“Être au plus prêt de la population en aidant lors d'interventions diverses. Apprendre les gestes pour sauver des vies.”

Thibault FAURE, sapeur

“Mes motivations pour devenir sapeur-pompier volontaire ont été que depuis tout petit ce monde m'intéresse énormément. Je voulais entrer aux Jeunes Sapeurs-Pompiers, mais malheureusement cela ne s'est pas fait. J'ai toujours voulu rendre service à la population. La diversité des tâches effectuées (SAP et incendie et OD) m'a convaincu d'entrer dans ce magnifique corps de «sapeurs-pompiers».”

Pierre André RAKETAMANGA, sapeur

“Les pompiers ont toujours été pour moi ces héros du quotidien, au service des autres de façon totalement désintéressée, et sur qui on peut compter quelle que soit la situation.

Lorsque l'occasion s'est présentée, je n'ai donc pas réfléchi un seul instant et ne le regrette à aucun moment.”

Alexis THOMAS, sapeur

“Impliqué déjà dans ma commune de par mon poste à l'accueil de la mairie, je voulais m'investir un peu plus envers les autres. Il est important pour moi d'aider les personnes et l'univers des pompiers me permet d'enrichir mes connaissances personnelles et de garder le contact avec la population. La variété des tâches ainsi que le travail en équipe m'apportent un équilibre dans ma vie.”

Thibault BABEAU, sapeur

“Depuis tout petit les pompiers m'impressionnent, au début c'était par leur uniforme, leurs camions et leur courage. Puis les années sont passées et je suis entré Jeune Sapeur-Pompier à St-Maurice-de-Beynost. Là, j'ai appris le respect, la vie en collectivité et surtout à aider mon prochain. C'est pour toutes ces raisons qu'aujourd'hui je suis fier d'avoir rejoint les rangs des sapeurs-pompiers et d'exercer le plus bel engagement de ce monde.”



COMITÉ CONSULTATIF

À Beynost il est composé de 13 membres

7 ÉLUS :

- Le Maire, Caroline TERRIER
- Titulaires : Sergio MANCINI, Annie MACIOCIA, Christine PEREZ
- Suppléants : Isabelle ZORZI, Elisabeth BOUCHARLAT, Bernard PELANDRE

6 SAPEURS-POMPIERS :

- Titulaires : lieutenant Thierry SAUVE, adjudant-chef Frédéric DARQUE, sergent Olivier PEJOT, caporal-chef Rémi MONDOLONI
- Suppléants : adjudant-chef Ernest RAMOS, caporal Cédric DAVID.

Son rôle est de donner son avis sur toutes les questions relatives au fonctionnement du CPINI : engagement de nouvelles recrues, changement de grade, démissions, sanctions, achat d'équipements, sécurité de la commune.



Toutes les photos sont issues de manœuvres faites par les pompiers du CPINI de Beynost

- 1 Tenue feu
- 2 Casque feu
- 3 4 5 Manœuvres incendie

○ VÉHICULES



○ ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL FEU

Le casque avec visière de protection

La lampe torche de casque

Masque respiratoire isolant

Les gants Kevlar



Le bavolet de nuque

La veste Kermel standard loobyp Oekom tex

L'appareil respiratoire indépendant (ARI)

Le sur-pantalon type Kermel HTA



Les bottes Pégases CS

○ POTEAUX INCENDIE

117 poteaux sont recensés sur la commune et son contrôlés annuellement par SUEZ France.



3



4

○ DÉFIBRILLATEURS

Cet appareil permet de rétablir par un choc électrique un rythme cardiaque normal, en cas de malaise.



4 sont installés dans la commune et sont repérés par ce logo :



- à l'accueil de la mairie
- dans le hall d'entrée du bâtiment du complexe du Mas de Roux
- à la villa Monderoux
- à l'école des Sources dans la salle de sport



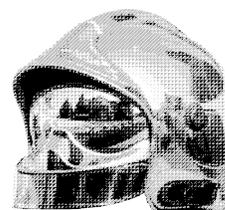
5



6



7



- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1 VTU : Véhicule Tout Usage | 4 Claire de portage pour tuyaux incendie |
| 2 FPTL : Fourgon Pompier-Tonne Léger | 5 VPI : Véhicule Première Intervention |
| 3 PI : Poteau Incendie | 6 7 Véhicules du CPINI de Beynost |

○ LA CASERNE ET SES ÉQUIPEMENTS

Les locaux du CPINI de Beynost, financés par la commune, ont été inaugurés le 8 juillet 2006.

Ils ont été aménagés avec :

- une salle d'accueil 3
- une salle de réunion 4
- des vestiaires équipés de casiers individuels 2
- des garages pour les camions 1



○ L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE BEYNOST

AMITIÉ ET SOLIDARITÉ

L'amicale est un lien social fort entre les sapeurs-pompiers de toutes générations. C'est elle qui organise et finance leur arbre de Noël, les anniversaires des sapeurs-pompiers et différentes autres manifestations conviviales.

L'amicale est un lieu d'entraide, en cas de besoin, pour aider l'un de ses membres.

La vente des calendriers en fin d'année et les dons sont les seules ressources de l'amicale.

○ FLASH-BACK

ILS ONT SERVI PLUS DE 20 ANS SOUS LE DRAPEAU DU CORPS

Sergent-Chef Paul VERMOREL
24 ans de service

Sergent François VITALI
29 ans de service

Caporal Roger CORTINOVIS
25 ans de service

Sapeur Antoine ROMATIER
33 ans de service



ILS ONT COMMANDÉ LE CPI

Sergent-Chef Paul VERMOREL
Sergent Marc VERNAY
Adjudant Roger MOSSAZ
Adjudant Alphonse GARNIER
Lieutenant Etienne VERNAY



Les 2 drapeaux du CPINI : à droite, le 1^{er} drapeau datant de 1903 et à gauche, le nouveau.